



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 29 mars 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et Mlle MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Hervé BRUYERE, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Claude PINON, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Louis LAURENT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, Mme Christine MASSU, M. Paul LECHAPT, M. Stéphan CLAUDET, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, Mme Françoise TENENBAUM, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Catherine HERVIEU, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Bernard OBRIOT, M. Jacques PILLIEN, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Philippe BELLEVILLE, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. Rémi DELATTE, M. Patrick CHAPUIS, M. François-André ALLAERT, M. Jean PERRIN, M. Gaston FOUCHERES, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Paul ROIZOT, M. Jean-François DODET, M. Christian PARIS, M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Christiane COLOMBET, Mme Colette POPARD pouvoir à M. Jacques DANIERE, M. Jean-Pierre DUBOIS pouvoir à M. Hervé BRUYERE, Mme Janine BESSIS pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, Mme Françoise MANSAT pouvoir à M. Gérard DUPIRE, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU, Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER, Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : ENVIRONNEMENT - Travaux dans les ateliers de collecte pour l'accueil des camions bennes GNV - Installation d'une chaufferie bois - Approbation du projet - Demandes de subvention

La Communauté de l'agglomération dijonnaise a décidé de remplacer progressivement une partie du parc de camions bennes fonctionnant au biocarburant par des véhicules utilisant le gaz naturel de ville (GNV).

Le recours à ce carburant implique de réaliser, dans les ateliers de maintenance, des travaux de mise en conformité et d'adaptation permettant de réaliser les opérations d'entretien en toute sécurité pour les personnels et les biens.

Les travaux ont notamment pour objectifs, la modification du mode de chauffage de ces ateliers -les panneaux radiants au gaz doivent être remplacés par des panneaux radiants à eau chaude- et l'augmentation des besoins énergétiques.

Dans ce cadre l'installation d'une nouvelle chaufferie plus puissante est nécessaire pour remplacer un équipement datant d'une vingtaine d'années.

Les études conduites pour répondre à cette exigence ont fait apparaître l'opportunité de construire une chaudière à bois énergie (plaquettes) au lieu d'une nouvelle chaudière au gaz.

Le bois énergie bénéficie d'une dynamique spécifique compte tenu de son intérêt environnemental et de sa contribution à la diversification et à l'indépendance énergétique du pays.

L'Ademe de Bourgogne et le Conseil Régional de Bourgogne soutiennent cette filière et accordent des aides financières de 50 % sur les travaux de création de chaufferies au bois. Le Conseil Général de la Côte d'Or apporte également un soutien de 20 % plafonné à 60 000 €.

Les travaux de la chaufferie au bois pour les ateliers de maintenance présentent, compte tenu de ces aides, un temps de retour sur investissement immédiat par rapport à une solution traditionnelle.

Le projet global permettant d'accueillir les camions-bennes au GNV comprendrait ainsi 3 lots :

Lot 1 – Métallerie (pose de porte coupe-feu permettant d'isoler les ateliers des autres locaux attenants)

Lot 2 – Doublage par cloisons de plâtre (encloisonnement pour éviter la propagation du GNV dans des locaux à risque)

Lot 3 – Chauffage/Ventilation/Electricité dont :

- remplacement des panneaux radiants et des canalisations ;
- construction d'une chaufferie au bois.

La construction de la chaufferie au bois n'étant pas initialement prévue dans les missions du maître d'oeuvre, le cabinet BAU, il convient de relancer une nouvelle consultation pour la maîtrise d'oeuvre d'installation de cette chaudière.

Le coût global du projet, honoraires inclus, s'élèverait à 431 241 € HT.

L'impact environnemental de l'équipement est significatif : 42 tonnes équivalent pétrole (TEP) économisées et 97 tonnes de CO2 évitées.

Vu l'avis favorable de la Commission Environnement,

Il est proposé de solliciter auprès du Conseil Régional (PREMED) et de l'Ademe ainsi qu'auprès du Conseil Général de Côte d'Or les aides auxquelles le Grand Dijon peut prétendre.

**LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,
DECIDE**

- **d'autoriser** Monsieur le Président à solliciter la subvention au taux le plus élevé possible auquel peut prétendre la Communauté de l'agglomération dijonnaise.

Pour extrait conforme,
Le Président

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 2 AVR. 2007



Publié le - 2 AVR. 2007
Déposé en Préfecture le